

L'espace informationnel du CDI

Pour en finir avec les traditionnelles séances de présentation du CDI

Présentation en 1 minute :

Le fonds du CDI est constitué de ressources physiques et numériques. Pour organiser la mise à disposition, la diffusion et l'insertion de ces ressources dans un ensemble qui forme une unité et qui s'intègre dans celui, plus vaste, du système d'information mondial, le professeur documentaliste utilise des outils, propose des services et dispense un enseignement qui sont complémentaires. C'est la logique de ce vaste ensemble à visée pédagogique qu'il est nécessaire d'explicitier auprès des élèves.

Explication en 8 minutes :

Objectif de l'apprentissage :

Construire la notion d'espace informationnel telle que définie par le Wikinfodoc : « Un espace informationnel est un lieu public, physique ou virtuel, qui met à disposition différentes ressources informationnelles. Il est utilisé lors d'une recherche d'information. Il peut aussi être un lieu d'échange et de production d'information et peut ainsi représenter une source d'information. En lien avec d'autres espaces informationnels, il fonctionne souvent en réseau. »

Au collège :

Dès la 6^{ème} : il est intéressant d'aborder les notions de collection, de classement et d'organisation des connaissances (« Que collectionne-t-on au CDI ? » « Comment cette collection est-elle organisée ? »). Il peut être utile de faire comprendre qu'il y a une réalité physique et une réalité numérique des ressources du CDI, qu'on peut utiliser les services proposés même à la maison. Les élèves peuvent avoir besoin de comprendre le lien entre le référencement et la réalité physique du fonds par des séances qui font comparer les résultats d'interrogation du logiciel documentaire et la réalité des rayonnages (repérage de ressources invisibles avec l'archivage). On peut aborder les notions de web visible et web invisible avec les ressources accessibles en mode connecté seulement, notamment avec l'utilisation de l'ENT. La question de l'organisation des connaissances au CDI doit amener à se poser au final la question : le web est-il lui-même organisé ?

En 5^{ème} - 4^{ème} : il est utile de creuser la question de l'accès aux ressources, d'aborder la question de la plus-value humaine. On peut par exemple demander aux élèves de comparer les résultats d'une recherche libre sur un sujet et ceux d'une sitographie mise en ligne par leurs enseignants (accessible par la base documentaire ou par un portail). Cela permet d'aborder la notion de document secondaire. Par ailleurs, l'étude du fonctionnement de Google permet d'aborder la question de l'indexation par des robots, son intérêt et ses limites.

Dès la 3^{ème} et au lycée : les élèves peuvent participer à l'amélioration du fonds documentaire. On peut les amener à critiquer les ressources proposées sur un sujet (en particulier les ressources les plus « périssables » : en orientation, sur les sujets scientifiques ou les sujets de controverse). Par exemple, en SVT en 3^{ème}, les élèves peuvent commencer à travailler à partir d'une page netvibes proposée par les enseignants, dans un second temps ouvrir leurs recherches à l'interrogation d'un moteur, puis proposer l'intégration au netvibes de ressources trouvées par eux-mêmes qui leur semblent intéressantes. Les enseignants doivent les amener à aborder les questions de qualité, de crédibilité et de pertinence. Si l'intégration des ressources se fait dans la base documentaire ou sur un scoop.it, les élèves peuvent travailler à leur traitement et à leur mise à disposition par un travail d'indexation : l'attribution de mots-clés ou de « tags » (indexation sociale).

Liens :

Interrogation sur le sens des premières séances d'IRD 6 ème

Lire le billet de blog de « Doc à bord »

<http://docabord.wordpress.com/2013/01/09/sequence1-a-la-decouverte-du-cdi-techniques-documentaires-6eme/>

Exemples de séances :

Et vous que collectionnez-vous ? IRD 6eme Travail de M Dinet sur la site de l'Académie de Poitiers

http://ww2.ac-poitiers.fr/doc/IMG/pdf/ini_CDI_6e.pdf

Deux exemples de participation des élèves à l'évaluation des ressources en matière d'orientation (intégration dans e-sidoc)

En 3^{ème}, travail mis en ligne par Mickaël Porte

<http://missiontice.ac-besancon.fr/documentation/index.php/veille-autour-du-portail-esidoc/>

En seconde, travail de Marielle Puyhaubert,

<http://www.ac-limoges.fr/doc/spip.php?article1098>